

# Déchèterie de SAINT HILAIRE DU HARCOUËT

Les Pares Balles

EDITION  
2019

**Particuliers**



## Se présenter au gardien avant tout dépôt

### Horaires d'ouverture

	Du 15 avril au 14 octobre		Du 15 octobre au 14 avril	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
<b>Mardi</b>	Fermée		Fermée	
<b>Mercredi</b>	Fermée	14h - 17h	Fermée	14h - 17h
<b>Jeudi</b>	Fermée	14h - 17h	Fermée	
<b>Vendredi</b>	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
<b>Samedi</b>	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h

- Sortie du dernier véhicule avant l'heure de fermeture.
- La déchèterie est fermée les jours fériés.

**Pour tous renseignements :**

**02 33 68 68 96 ou [service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**MONT SAINT-MICHEL  
NORMANDIE**

Pôle territorial de Saint-James / Pontorson  
1 rue Maxime de Coniac – 50240 Saint-James

[www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)  Service déchets Mont Saint-Michel Normandie

# DÉCHETS ACCEPTÉS : TRI ET DÉCHARGEMENT À FAIRE PAR L'USAGER



ENCOMBRANTS



Revêtement de sol (moquette, linoleum), plâtres, isolants, verre (fenêtres)...



Toutes pièces de véhicule hors d'usage ...



BOIS



Bois non traité, non peint, non collé, sans métal, palettes, cagettes, planches...



Bois traités au créosote ...



MOBILIER



Meubles en bois, plastique ou métal démontés, sommiers, matelas ...



Éviers, vasques, rideaux, tapis ...



MÉTAUX



Tous métaux ...



Carcasses de véhicule motorisé ...



CARTONS



Gros cartons d'emballage propres, secs, vidés et **PLIÉS**



Plastique, polystyrène ...



DÉBLAIS / GRAVATS



Cailloux, pierre, béton, mortier, ciment, briques ...



Plâtres sous toutes ses formes, sacs, seaux ...



DÉCHETS VERTS



Tontes : à séparer des branchages

Branchages : diamètre inf. à 7 cm long. max. 1,5 m



Souches ...

## DÉCHETS ACCEPTÉS : TRI ET DÉCHARGEMENT À FAIRE PAR L'USAGER



DEEE



RÉUTILISATION  
RÉEMPLOI



PILES ET  
ACCUMULATEURS



DÉCHETS DIFFUS  
SPECIFIQUES (DDS)



TEXTILES



RADIOGRAPHIES



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



LAMPES



## DÉCHETS REFUSÉS - NON EXHAUSTIF



EXTINCTEURS

→ Lieux de vente



BOUTEILLES DE GAZ

→ Lieux de vente



AMIANTE / CIMENT

→ Déchèteries  
professionnelles  
privées



PNEUMATIQUES

→ Lieux de vente



FILMS AGRICOLES  
USAGÉS

→ Chambre d'agriculture  
Adivalor  
Lieux de vente



ORDURES  
MÉNAGÈRES

→ Collecte en  
porte à porte



DÉCHETS D'ACTIVITÉS  
DE SOINS À RISQUES

→ Pharmacies  
Vétérinaires

## Accès des particuliers

- Les usagers autorisés sont les habitants résidants ou disposant d'une résidence secondaire sur les communes de :

Buais les Monts      Grand Parigny      Lapenty      Le Mesnillard  
Les Loges Marchis      Moulines      Savigny le Vieux  
Saint Brice de Landelles      Saint Hilaire du Harcouët

- Le gardien pourra vous demander un justificatif de domicile.

## Conditions générales d'apport des déchets

- Le dépôt maximum autorisé par les particuliers est strictement limité en volume sur l'ensemble des déchèteries à :
  - 2 m<sup>3</sup> par apport et par jour de déchets verts,
  - 2 m<sup>3</sup> par apport et par jour pour les autres déchets (hors cartons, ferraille, DEEE).
- Le gardien est habilité à accepter ou à refuser les déchets en fonction des apports.

## Comment réduire vos déchets

- Préférez le mulching à la tonte, pensez au broyat, au paillage...
- Faire des dons aux associations : Emmaüs, Sémaaphore...

## Consignes d'accès et de sécurité

